

Loi de programmation militaire : chronique d'une étrange défaite

Article rédigé par *Contrepoints*, le 09 octobre 2023

Source [Contrepoints] : La Loi de programmation militaire adoptée permettra de panser partiellement les plaies de l'armée mais pas d'assurer son développement, la France continuant à faire reposer sa sécurité majoritairement sur sa dissuasion nucléaire et sur l'Alliance atlantique.

Par Romain Delisle

Un article de l'IREF

En 1934, le général de Gaulle, alors simple colonel, avait publié un livre visionnaire, intitulé [Vers l'armée de métier](#), sur l'état de l'armée française, et sur la nécessité de constituer une force blindée autonome pour percer les lignes ennemies.

À l'époque, la hiérarchie militaire et les gouvernements successifs avaient préféré parier sur la ligne Maginot pour défendre la frontière nord-est, route de toutes les invasions. Le maréchal Pétain notamment, avait écrit une préface au livre du général Chauvineau^[1] pour appuyer l'option défensive de ce qui sera plus tard appelé la « maginotisation » de la France.

Cet exemple est assez révélateur de l'ambiance éthérée et confiante dans une paix perpétuelle, dont l'armée a été la victime, qui a sévi dans notre pays au moins jusqu'aux attentats de 2015, date à laquelle les coupes budgétaires sur la défense ont commencé à être freinées.

En avril 2023, deux mois après son annonce, le projet de loi de programmation militaire a été inscrit à l'ordre du jour du [Conseil des ministres](#), puis voté sans trop d'encombres à la fin de la session parlementaire.

Dans le contexte de tensions internationales consécutives à l'invasion de l'Ukraine, il était très attendu et devait permettre la modernisation de notre outil de défense pour faire face aux fameux « conflits de haute intensité ».

[Lire la suite](#)

09/10/2023 01:00